



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-1214 – STEFAGIB

Maisons-Alfort, le 6 octobre 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif au transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
STEFAGIB**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par FINE AGROCHEMICALS LTD, relatif au transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation STEFAGIB détenue par HERMOO BELGIUM NV.

Considérant l'attestation de transfert fournie par HERMOO BELGIUM NV ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché de la préparation STEFAGIB, n° 2010643, détenue par HERMOO BELGIUM NV, est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour STEFAGIB est bien strictement identique à celle précédemment déclarée ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation STEFAGIB, présentée par FINE AGROCHEMICALS LTD.

Marc MORTUREUX